



Février 2024 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de la séance du 7 février 2024, le Conseil municipal a décidé d'allouer une subvention d'un montant de CHF 26'500.- pour le relevage de l'orgue de la Basilique de St-Maurice.
- Lors de la séance du 7 février 2024, le Conseil municipal a décidé d'allouer une subvention d'un montant de CHF 4'494,45 pour la rénovation partielle de la Chapelle Notre-Dame du Scex à St-Maurice.
- Lors de la séance du 7 février 2024, le Conseil municipal a approuvé la modification des contrats des entreprises Jacquemoud Services Sàrl et Michaël Daves, pour l'augmentation du prix de fourniture de sel de salage des routes communale.
- Lors de la séance du 7 février 2024, le Conseil municipal a approuvé le nouveau contrat de déneigement et salage de Michaël Daves.
- Lors de la séance du 7 février 2024, le Conseil municipal a adjugé le mandat de rédaction du contenu des pages du site internet au bureau Le Fin Mot Sàrl.
- Lors de la séance du 7 février 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre de la 6ème rencontre de l'amicale des fanfares du district :
 - autorisé la manifestation.
 - octroyé différentes demandes
 - octroyé une subvention en contre-prestation
- Lors de la séance du 7 février 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre de la zone 30km/h en zone urbanisée, adjugé le mandat pour appel d'offres et réalisation des travaux de mise en place de la signalisation, au bureau Sollertia SA.
- Lors de la séance du 7 février 2024, le Conseil municipal a, dans des travaux relatifs au collecteur des Cases, adjugé le mandat d'exécution des travaux de collecteurs des Cases au bureau nco-ing SA

Etabli et publié le 8 février 2024.

- Lors de la séance du 28 février 2024, le Conseil municipal a approuvé l'avenant à la convention de planification du projet de développement du site du secteur « plateau gare ».
- Lors de la séance du 28 février 2024, le Conseil municipal a décidé d'adjuger les travaux hivernaux du secteur de Mex à l'entreprise Jacquemoud SA.
- Lors de la séance du 28 février 2024, le Conseil municipal a adjugé les travaux d'amélioration du terrain du Scex à l'entreprise Realsport SA.

- Lors de la séance du 28 février 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre de la construction de toilettes publiques à Mex, adjudgé les travaux de :
 - maçonnerie à l'entreprise MC Sàrl.
 - installations électriques à l'entreprise Force-E SA.
 - sanitaires à l'entreprise Franco Sframeli SA.
 - menuiserie à l'entreprise Menuiserie Agaunoise sàrl.
 - faux-plafond à l'entreprise Balet Sàrl.
 - carrelage à l'entreprise Elite Carrelage.
- Lors de la séance du 28 février 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre des travaux d'agrandissement du groupe scolaire 2, adjudgé les travaux de:
 - maçonnerie à l'entreprise Conforti SA.
 - installations provisoires à l'entreprise Conducta SA.
 - installations électriques à l'entreprise Swisspro SR.
 - ascenseur à l'entreprise Techlift Sàrl
- Lors de la séance du 28 février 2024, le Conseil municipal a approuvé le rapport technique de l'avant-projet de mesures de protection contre les crues et laves torrentielles du torrent du St-Barthélémy.
- Lors de la séance du 28 février 2024, le Conseil municipal a adjudgé le mandat pour le réaménagement de la Grand-Rue au bureau Urbaplan SA.
- Lors de la séance du 28 février 2024, le Conseil municipal, dans le cadre de la révision annuelle des directives sur la vieille ville et sur l'utilisation de l'espace public pour les terrasses des établissements publics, a décidé de confirmer les directives de la Vieille ville et sur les terrasses précédemment adoptées.
- Lors de la séance du 28 février 2024, le Conseil municipal a autorisé M. Frédéric Poncel à exploiter l'enseigne "Le Camping du Bois-Noir" dès le 29 mars 2024.
- Lors de la séance du 28 février 2024, le Conseil municipal a accepté le principe d'une collaboration avec WeSlack Sàrl pour l'animation de remplacement du feu d'artifice de la Fête nationale.
- Lors de la séance du 28 février 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre du festival Métanoia :
 - autorisé la manifestation.
 - octroyé différentes demandes
 - octroyé une subvention en contre-prestation
- Lors de la séance du 28 février 2024, le Conseil municipal a accepté l'installation de la structure de présentation du Parc naturel régional en haut des escaliers de la cour de la Tuilerie du 17 au 24 mai 2024.

Etabli et publié le 6 mars 2024.